



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 06 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat et à Monsieur le Ministre de l'Education nationale concernant la subvention de projets promouvant la langue luxembourgeoise.

Dans la mesure où le Gouvernement envisage de promouvoir à la fois le multilinguisme et la langue luxembourgeoise, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat et à Monsieur le Ministre de l'Education nationale :

- Quelles initiatives le gouvernement soutient-il actuellement pour promouvoir la langue luxembourgeoise ?
- D'après nos informations, 2.800 personnes utilisent chaque jour le site internet Spellchecker.lu comme outil de correction de la langue luxembourgeoise. Or, selon nos informations, ce projet ne reçoit cependant aucun soutien financier de la part de l'Etat, alors même qu'il contribue à sa manière à promouvoir la langue luxembourgeoise.
Les Ministres peuvent-ils nous confirmer cette information ?

Dans l'affirmative, quelles sont les raisons qui expliquent le refus de soutien ?

- En tout état de cause, comment le gouvernement entend-il promouvoir la langue luxembourgeoise en dehors du cursus scolaire et de la formation pour adultes (cours de langues) voire en dehors du cadre administratif ?
- Quand est-ce que le *Lëtzebuenger Online Dictionnaire* (LOD) sera-t-il finalisé ?
- Quel est le budget investi jusqu'à présent pour le projet LOD ?
- Combien de fois le LOD est-il consulté chaque jour ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Martine Hansen



Serge Wilmes

Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Luxembourg, le 6 décembre 2016

Réf. : 81ax29c2f



Le Ministre de la Culture

A

Monsieur le Ministre aux Relations avec le
Parlement

Objet : Question parlementaire n° 2447 du 6 octobre 2016 de Monsieur le Député Serge Wilmes et de Madame la Députée Martine Hansen relative aux initiatives en faveur de la langue luxembourgeoise

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire n° 2447 du 6 octobre 2016 de Monsieur le Député Serge Wilmes et de Madame la Députée Martine Hansen relative aux initiatives en faveur de la langue luxembourgeoise, avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Ministre de la Culture

Guy Arendt
Secrétaire d'Etat

Réponse à la question parlementaire n° 2447 du 6 octobre 2016 de Madame la Députée Martine Hansen et de Monsieur le Député Serge Wilmes concernant la subvention de projets promouvant la langue luxembourgeoise

Quelles initiatives le gouvernement soutient-ils actuellement pour promouvoir la langue luxembourgeoise ?

Les initiatives en faveur de la langue luxembourgeoise entreprises par le gouvernement sont très nombreuses. A titre d'exemple, les honorables Députés sont priés de trouver ci-dessous les principales interventions du gouvernement en faveur de la promotion de la langue luxembourgeoise.

Culture

Le soutien du ministère de la Culture en faveur de la langue luxembourgeoise a été détaillé dans la réponse du Ministre de la Culture à la question parlementaire n° 2406 du 22 septembre 2016 de l'honorable Député Yves Cruchten concernant la promotion et la recherche en matière de langue luxembourgeoise. Il s'agit notamment des initiatives suivantes :

- Subventions directes aux projets culturels en langue luxembourgeoise initiés par des associations ou des personnes privées ;
- Subventions indirectes aux projets culturels en langue luxembourgeoise à travers les instituts culturels de l'Etat, les bibliothèques publiques agréées, l'Institut grand-ducal et les établissements culturels conventionnés ;
- Soutien à la valorisation, à la conservation et à la promotion de la langue luxembourgeoise à travers les instituts culturels sous tutelle du ministère de la Culture : Bibliothèque nationale, Centre national de Littérature et Centre national de l'audiovisuel ;
- Soutien à l'étude, à la description et à la promotion de la langue luxembourgeoise à travers la plateforme Lëtzebuenger Online Dictionnaire ;
- Soutien à l'étude, à la description et à la diffusion de la langue luxembourgeoise à travers le Conseil permanent de la langue luxembourgeoise.

Enseignement

Pour ce qui est du volet enseignement, les honorables Députés sont priés de se référer à la réponse du Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 2404 du 22 septembre 2016 de l'honorable Député Yves Cruchten qui contient l'énumération détaillée des mesures en faveur de l'enseignement de la langue luxembourgeoise.

Communications et Médias

Dans le secteur des communications et médias, il y a lieu de mentionner le programme de service public de radio 100,7 qui est diffusé en langue luxembourgeoise de même que les programmes de service public RTL Tele-Lëtzebuerg et RTL Radio-Lëtzebuerg.

Recherche et Enseignement supérieur

En ce qui concerne le soutien à la langue luxembourgeoise dans le domaine de la recherche, il y a lieu de souligner que l'Université du Luxembourg compte parmi ses objectifs la contribution au développement social, culturel et économique du Luxembourg (article 5 de la loi modifiée du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg). La langue et la culture luxembourgeoise ainsi que l'histoire du Luxembourg ont eu, dès la création de l'Université en 2003, leur place dans l'offre de l'enseignement et

dans les activités de recherche. Ainsi, Peter Gilles est professeur de l'Université en linguistique luxembourgeoise depuis le 1^{er} septembre 2006.

L'Institut de langue et littératures luxembourgeoises dans l'Unité de recherche IPSE de la Faculté des Lettres, des Sciences humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation emploie actuellement quatre membres du corps académique, six membres du corps intermédiaire des doctorants et post-doctorants ainsi que huit membres scientifiques. La page internet <http://infolux.uni.lu/> résume les activités en matière de langue et littératures luxembourgeoises. On y trouve notamment des informations sur quatre projets de recherche actuellement en cours, financés par le Fonds national de la Recherche, l'Université, la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* et le *Schweizerischer Nationalfonds*, ainsi que sur sept projets de doctorats en cours. Le site propose également une section « ressources » contenant entre autres des dictionnaires et des ressources consacrées à la grammaire et à l'onomastique. Toutes les publications des membres de l'Institut sont également répertoriées sur ce site, et certaines d'entre elles peuvent y être téléchargées. Cinq doctorats en langue et littérature luxembourgeoises ont déjà été soutenus.

En ce qui concerne les formations, l'Université offre actuellement la formation continue « *Lëtzebuurger Sprooch a Kultur* ». Un nouveau « *Master in Theaterwissenschaften* » en collaboration avec des théâtres luxembourgeois vient de démarrer. Une coopération stratégique de l'Université du Luxembourg avec l'Institut National des Langues, qui est en train de se mettre en place, va encore renforcer la formation continue en matière de langue luxembourgeoise, aussi bien en ce qui concerne l'apprentissage de la langue que l'évaluation des compétences linguistiques en luxembourgeois.

D'après nos informations, 2.800 personnes utilisent chaque jour le site internet Spellchecker.lu comme outil de correction de la langue luxembourgeoise. Or, selon nos informations, ce projet ne reçoit cependant aucun soutien financier de la part de l'Etat, alors même qu'il contribue à sa manière à promouvoir la langue luxembourgeoise.

Chaque porteur d'un projet culturel souhaitant un soutien financier du ministère de la Culture est invité à remplir un formulaire de demande de subside. Chaque projet introduit est traité de manière égale et est soumis pour avis à une commission des subsides. A cette date, aucune demande officielle de soutien financier de la part du responsable du projet spellchecker.lu n'a été adressée au ministère de la Culture.

En tout état de cause, comment le gouvernement entend-il promouvoir la Langue luxembourgeoise en dehors du cursus scolaire et de la formation pour adultes (cours de langues) voire en dehors du cadre administratif ?

Les honorables Députés sont priés de se référer à la réponse à la première question ci-dessus et à la réponse à la question parlementaire n°2406 du 22 septembre 2016 de l'honorable Député Yves Cruchten concernant la promotion et la recherche en matière de langue luxembourgeoise.

Quand est-ce que le Lëtzebuurger Online Dictionnaire (LOD) sera-t-il finalisé ?

Avant toute chose, une brève mise au point de ce qu'est le *Lëtzebuurger Online Dictionnaire* (ci-après « LOD ») s'impose. Le LOD est le seul dictionnaire à caractère scientifique à décrire la langue luxembourgeoise actuelle. La richesse informationnelle proposée par le dictionnaire au sujet de la langue luxembourgeoise est d'ailleurs inégalée à ce jour : catégorisation grammaticale, marquage d'emplois, traduction désambiguïsée en quatre langues (allemand [DE], français [FR], anglais [EN], portugais [PT]), exemples, séquences figées, locutions et proverbes glosés, prononciation, synonymes et tableaux de flexions sont autant d'éléments dont la coprésence au sein d'un seul répertoire est absolument novatrice.

Depuis son lancement, le LOD n'a cessé d'évoluer et constitue à ce jour bien plus qu'un dictionnaire, à savoir un service d'assistance linguistique destiné au grand public (assistance par SMS, par téléphone

et/ou par courriel), mais aussi à l'administration gouvernementale et aux entités paraétatiques ayant des besoins linguistiques spécifiques (service de correction et de traduction, notamment).

Suite à de très nombreuses demandes relatives à l'orthographe luxembourgeoise, l'équipe du LOD a mis en place le projet <http://ortho.lod.lu/>, site Internet destiné à rendre accessible les principales règles actuelles de l'orthographe et permettant de rafraîchir et de tester ses connaissances en la matière. Au cours des douze derniers mois, plus de 50.000 exercices ont été effectués en ligne.

La phase purement rédactionnelle du LOD touchera à sa fin en milieu de l'année prochaine. Les cycles de relecture standard, dont le pilier central est un conseil de relecture dont les membres, qui profitent d'une expérience linguistique reconnue, prendront fin un an plus tard. Or toute langue est en constante évolution. Le dictionnaire devra en tenir compte, tout en s'adaptant continuellement aux évolutions technologiques.

Quel est le budget investi jusqu'à présent pour le projet LOD ?

Le gouvernement travaille depuis une douzaine d'années sur le projet LOD. Initié en 2004 par le ministère de la Culture, le LOD est en ligne depuis 2006. Sept personnes alimentent actuellement d'une part la base de données du site avec de nouvelles entrées et fournissent d'autre part les services d'assistance linguistique. Depuis 2004, 6.919.542,27 euros ont été dépensés en faveur du LOD.

Combien de fois le LOD est-il consulté chaque jour ?

Depuis septembre 2015, le LOD profite d'une nouvelle infrastructure Internet qui permet de suivre de près, dans le respect total de l'anonymat des utilisateurs, l'accès et le comportement des internautes sur le site du dictionnaire. Grâce à la statistique descriptive, le groupe dispose d'outils performants pour analyser et pour évaluer les besoins des utilisateurs. Depuis septembre 2015, plus de 1.750.000 requêtes ont été enregistrées. Ceci correspond à plus ou moins 5.000 requêtes et à 4.000 articles dictionnaires consultés en moyenne par jour ouvrable au cours de l'année écoulée.

68% des articles consultés sont recherchés grâce au moteur de recherche en langue luxembourgeoise, tandis que 32% des recherches sont réparties sur les moteurs portant sur les index des traductions françaises, allemandes, anglaises et portugaises.

Une fréquentation minimum a été enregistrée le jour de Noël 2015 (1.179 requêtes) et à la Saint Silvestre de la même année (2.232 requêtes). Des records de fréquentation ont été atteints le 31 mai (9.264 requêtes) et le 11 octobre 2016 (9.120 requêtes).

En moyenne, plus de 130.000 articles dictionnaires sont consultés par mois.

Le trafic est en augmentation constante et oscille à présent autour de 7.500 requêtes par jour ouvrable.